

## Sommaire

Actualité du Réseau Paysage

Flash actualité

Zoom sur...

Animation, manifestation  
colloque...

À lire, à voir, à découvrir...

## Flash actualité

### Appel à projet plan de paysage 2020

En cette année si particulière, l'appel à projet plan de paysage a vu émerger au niveau national 24 candidatures à l'appel à projet « classique » et 6 candidatures à l'appel à projet « transition énergétique », ce dernier étant soutenu financièrement par l'ADEME. En Occitanie, ce sont 6 candidatures qui ont été déposées, selon des périmètres et des enjeux très différents. Suite au comité technique et au jury de fin octobre, trois territoires sont devenus lauréats. Il s'agit de la Communauté de communes du Pays d'Olmes en Ariège et de deux PETR en Aveyron, le PETR du Haut-Rouergue et le PETR Centre-Ouest Aveyron qui candidatait pour la troisième fois. Félicitations à ces lauréats qui intègrent ainsi le club sud-ouest plan de paysage. La DREAL Occitanie assurera un accompagnement de ces territoires avec l'aide de ses partenaires institutionnels.

### Objectif paysages



Le ministère de la Transition écologique a mis en ligne son site dédié aux projets de paysage qui contribue à donner une information sur les fondements et l'utilité d'une démarche paysagère, sur le rôle des professionnels de ce domaine ainsi que tout un ensemble d'informations sur les démarches engagées, notamment les plans de paysage.

À retrouver ici :

<https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/>

## Actualité du Réseau Paysage Occitanie

### Le réseau paysage sur les réseaux sociaux

Depuis septembre 2020, le Réseau Paysage Occitanie est présent sur les réseaux sociaux, à savoir twitter  (@paysageocc) et instagram  (@paysageoccitanie). Grace à ces outils, cela nous permettra de mieux échanger avec vous et d'être au plus près de l'actualité tout en ayant une visibilité nouvelle...

Rejoignez-nous et partageons nos paysages...

### Retour sur la journée régionale du 26 novembre 2020

Prévue initialement en présentiel à Narbonne, cette journée s'est finalement transformée en après-midi virtuel entre les membres du comité d'animation du réseau paysage et la quarantaine de participants. Cet échange de plus de trois heures a permis de mettre en lumière le travail réalisé sous différentes formes depuis mi 2018, notamment les publications, de mettre en perspective la politique publique autour du paysage à une échelle régionale renforcée et d'envisager collectivement un nouveau programme pluri-annuel du Réseau Paysage Occitanie pour les années à venir. La participation active notamment des représentants du Ministère de la Transition écologique (CGEDD et bureau des paysages) et de plusieurs directions de la Région Occitanie laisse entrevoir de nouvelles perspectives de travail.

Les présentations réalisées en séance ainsi qu'un compte-rendu de la journée seront prochainement disponibles sur les réseaux sociaux, ainsi que sur les sites internet de la DREAL et des CAUE d'Occitanie.



<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/reunion-regionale-2020-a25297.html>

## Dire et Vivre mes paysages en Occitanie

Jusqu'à la fin de l'année, vous avez toujours la possibilité d'exprimer votre ressenti sur vos paysages préférés d'Occitanie et sur vos paysages du quotidien. Alors n'hésitez pas et prenez quelques minutes pour contribuer à « Dire mes paysages 2020 » et « Vivre mon paysage ».

Dire mes paysages 2020 :

<http://enqueteur.dreal-occitanie.developpement-durable.gouv.fr/index.php/421373?lang=fr>

Vivre mon paysage :

<http://enqueteur.dreal-occitanie.developpement-durable.gouv.fr/index.php/266471?lang=fr>

## Partage ton paysage

Comme nous l'annonçons dans le dernier numéro de paysage info, les rectorats de Toulouse et de Montpellier se sont à nouveau mobilisés autour du programme « Partage ton paysage ». Vous pouvez retrouver le programme notamment sur le site du rectorat de Toulouse :

<https://dreal.occitanie.zaziloo.fr/yourls/7-hjl>

## Journées Thématiques d'Échanges

Compte tenu des contraintes sanitaires actuelles, le Réseau Paysage Occitanie a été contraint d'annuler ses différentes rencontres en présentiel. Nous espérons vous retrouver tous au cours de l'année 2021.

Un programme a été envisagé pour l'année à venir sur trois territoires très différents mais à forte identité. Les sites identifiés sont :

- Le territoire de la Garonne et l'interprétation paysagère développée notamment par le CAUE 31
- Le système d'alimentation du canal du Midi, à la croisée de trois départements, sera l'occasion d'un échange entre le CAUE 81 et les services en charge des sites
- Les paysages viticoles de la côte Vermeille interrogent sur la pérennité de ce type d'activité non mécanisable et contribueront à une réflexion prospective concertée avec l'aide du CAUE 66.

Nous espérons pouvoir les organiser en présentiel, afin d'assurer de vrais échanges entre les participants. Les dates prévisionnelles vous seront proposées ultérieurement.

## Zoom sur...

### Schéma directeur des paysages angevins

Une initiative intéressante d'une collectivité en région Pays de la Loire pour faire du paysage le socle de son aménagement territorial.



La Ville d'Angers, consciente des enjeux des espaces de nature des territoires urbains à la fois esthétiques, sociaux, de santé publique, de source de biodiversité ordinaire et de rayonnement d'un territoire souhaite aussi augmenter la capacité de résilience de son territoire aux effets du changement climatique.

En intégrant davantage les solutions végétales dans la planification urbaine, l'aménagement de forêts urbaines et d'espaces paysagers peut aider à relever un grand nombre de défis.

Dans le cadre du projet global de transition écologique du territoire, la Ville d'Angers souhaite aller plus loin avec une stratégie et un plan d'actions pour répondre aux enjeux majeurs des espaces de nature de son territoire en adoptant le schéma directeur des paysages angevins 2019-2025.

Ce schéma directeur permettra de continuer à faire

évoluer les espaces paysagers de la ville d'Angers et leurs modes de gestion ainsi que de conforter et développer ce patrimoine, toutes strates végétales confondues.

<https://dreal.occitanie.zaziloo.fr/yourls/gk5be>

## Animations, manifestations, colloques, appel à projets

### Déclaration de Lausanne

Lors de sa 9<sup>e</sup> Session plénière tenue en ligne (Strasbourg, 10-13 novembre 2020), le Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage du Conseil de l'Europe a pris note avec intérêt de la Déclaration de Lausanne sur « L'intégration du paysage dans les politiques sectorielles ». La Déclaration considère : la charge symbolique puissante du paysage, qui s'alimente aux sources de l'imaginaire social ; son rôle structurant en tant que levier d'un développement durable fondé sur un équilibre harmonieux entre les dimensions environnementales, sociales, culturelles, et économique ; et l'importance du paysage au regard des enjeux en matière de santé, d'alimentation et d'énergie, ainsi qu'afin de faire face aux défis résultant des changements climatiques, de la disparition d'espèces vivantes, de la pollution de l'eau et de l'air, de dégradation des sols agricoles et forestiers, et de l'artificialisation des terres. Elle constate que la période de pandémie n'a fait que conforter cette demande sociale de paysage.

<https://rm.coe.int/convention-paysage-du-conseil-de-l-europe-declaration-de-lausanne-1-in/1680a00bad>

### Nouvel appel à projets « Eau & biodiversité 2021 »



L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a lancé depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2020 un appel à projets

« Eau & biodiversité 2021 » pour financer des projets de restauration de la trame turquoise. Il est possible de candidater jusqu'au 30 avril 2021.

[https://www.eaurmc.fr/jcms/pro\\_101005/fr/appel-a-projets-eau-biodiversite-2021](https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_101005/fr/appel-a-projets-eau-biodiversite-2021)

### Les trophées de la biodiversité

La Région Occitanie organise une deuxième édition des Trophées pour la Biodiversité sur l'année 2020/2021. Ces Trophées sont prévus dans le cadre de la Stratégie régionale pour la Biodiversité (SrB). Il s'agit d'un concours dont les objectifs sont d'encourager et promouvoir les réalisations des acteurs socio-économiques du territoire, qui intègrent et valorisent la biodiversité dans leurs pratiques professionnelles.

Un Prix sera décerné pour chacune des sept catégories des Trophées, ainsi qu'un Prix spécial « coup de cœur des citoyens d'Occitanie ». N'hésitez pas à participer et à relayer ce dispositif !

Le dépôt des dossiers de candidature se terminera le 31 mars 2021 et se fera exclusivement sur la plateforme [www.jeparticipe.laregioncitoyenne.fr](http://www.jeparticipe.laregioncitoyenne.fr). Vous y trouverez des éléments de communication et d'information pour relayer les Trophées : diaporama de présentation, règlement du concours, article type, visuel, mail type et post réseaux sociaux. Les Trophées sont également présentés sur cette page dédiée :

<https://www.laregion.fr/trophees-biodiversite>

Pour tout complément d'information, vous pouvez vous adresser à :

[biodiversite@laregion.fr](mailto:biodiversite@laregion.fr)

### Penser la ville au service de la biodiversité



novembre 2020

Les populations végétales et animales en milieu urbain sont souvent mises à mal, souffrant d'isolement. Favoriser la biodiversité en ville a pour objectif de retrouver un équilibre écologique : en multipliant les lieux de vie de la biodiversité d'une part et en améliorant les connexions pour

permettre l'installation d'espèces et permettre les échanges entre populations d'autre part.

Aussi, en ces temps de crises sanitaires, économiques et environnementales, de nouveaux rapports aux espaces naturels se tissent. La période du premier confinement aura révélé que l'accès à la nature est fondamental. La séquence du second confinement qui vient de s'ouvrir va à nouveau limiter les déplacements de nombreux français et peut-être renforcer ce sentiment de besoin de nature chez les habitants des agglomérations impactées.

La volonté de proximité grandissante du citoyen à son environnement naturel et les nouvelles fonctionnalités attribuées à ces espaces complexifient ainsi le projet urbain. La biodiversité en ville est davantage un élément de l'environnement urbain qu'un objet d'étude en elle-même. L'urbanisme écologique peut permettre ainsi de relier les enjeux d'une ville respectueuse de la biodiversité et de l'approche sensible des habitants.

Le besoin de nature, éprouvé pendant le confinement, va-t-il conduire à un changement dans les politiques de la ville? La biodiversité sera-t-elle mis au cœur de l'aménagement urbain? Il appartient désormais à tous, citoyens et élus, de comprendre l'urgence environnementale.

La fiche à télécharger (sortie en novembre 2020) via le lien ci-dessous doit permettre de participer au programme lancé par l'agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine, « l'autre demain ».

<https://dreal.occitanie.zaziloo.fr/yourls/ntgbs>

## Le journal Occigène

La région Occitanie publie un journal relatif aux actions des parcs naturels régionaux. Vous pouvez retrouver le dernier numéro de septembre ici :

<https://www.laregion.fr/Occigene-no2-Septembre-2020>

## Palmarès du paysage

Le Palmarès du Paysage, organisé pour la première fois cette année par la Fédération Française du Paysage (FFP) vise à récompenser chaque année les meilleurs diplômes, études, réalisations et recherches en paysage, réalisés sur le territoire français avec le concours d'un paysagiste concepteur pour répondre aux défis contemporains : adaptation aux changements climatiques, qualité du cadre de vie, biodiversité.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'à la fin de l'année. Vous trouverez de l'information sur leur

site internet :

<https://www.f-f-p.org/palmares-du-paysage/>



## Webinaire sur le fascicule 35

Le fascicule 35 régit les travaux des aménagements paysagers. Sa version applicable jusqu'à présent datait de 1978. Avec l'évolution des enjeux de société et notamment de la nécessaire transition écologique, ce fascicule a fait l'objet d'un travail de refonte depuis deux ans qui devrait aboutir prochainement par une publication au journal officiel. Il permettra de redéfinir les prestations de paysage en intégrant notamment toute la phase intervenant après l'aménagement et trop souvent négligée.

Un webinaire qui s'est tenu le 20 novembre a explicité le travail réalisé. Il est visible en replay sur Youtube et Vimeo et peut être téléchargé depuis ce dernier.

<https://dreal.occitanie.zaziloo.fr/yourls/2jaqw>

<https://vimeo.com/481642465>

## Séminaire annuel du club national Plan de paysage



Compte tenu des contraintes sanitaires actuelles, le séminaire national annuel s'est tenu en « virtuel » au travers d'un webinaire qui a rassemblé une soixantaine de personnes dans la matinée du

7 décembre dernier, permettant ainsi d'officialiser l'arrivée des nouveaux lauréats. Il s'agissait d'une part les six territoires engagés dans un plan de paysage de transition énergétique et d'autre part les quinze autres territoires sous la forme « généraliste ». Une occasion une nouvelle fois de saluer nos trois lauréats en région Occitanie. La création d'un centre de ressources adossé au site Objectif Paysage (voir le lien suivant) a été annoncée, permettant un large partage des expériences autour des plans de paysage.

<https://objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr/>

## L'arbre de l'année

Depuis plusieurs années (2011), la revue Terre Sauvage (Milan Presse) et l'Office National des Forêts organisent un concours annuel en vue de récompenser « l'arbre de l'année ». Ces organisateurs ont aussi pour partenaires l'Agence des espaces verts d'Ile-de-France, la LPO et l'association A.R.B.R.E.S. Durant 6 mois, tout un chacun peut proposer un arbre qui lui semble remarquable, qu'il réside en métropole ou en outre-mer. La candidature comporte un dossier photographique ainsi que des informations, notamment le nom de l'arbre ou son essence, sa localisation, sa description naturaliste, ses critères morphologiques et esthétiques, son histoire avec le groupe qui le présente.



Parmi les 14 arbres candidats retenus au titre de l'année 2019, un arbre en Occitanie a reçu un prix, d'autant plus méritoire qu'il est le prix du public,

avec plus de 7500 votes (sur 28000). Il s'agit d'un hêtre à Sorèze. Avec 20 mètres de hauteur et 5,8 mètres de circonférence, il est âgé d'environ 450 ans. Situé en plein parc naturel régional du Haut-Languedoc, cet arbre veille sur les ruines d'une chapelle préromane connue sous le nom de Saint-Jammes.

Vous pourrez retrouver les arbres récompensés ici :

<https://www.onf.fr/onf/+64b::quel-est-le-plus-bel-arbre-de-lannee-2019.html>

<https://www.arbredelannee.com/laureats/decouvrez-les-laureats-2014>

À l'occasion du concours pour 2020, vous avez jusqu'au 4 janvier 2021 pour voter entre les différents candidats retenus par le jury en septembre dernier, en vous connectant sur le site dédié :

<https://www.arbredelannee.com>

## Barème de l'arbre



L'association de plusieurs structures spécialistes de l'arbre (Copalme, Plante & Cité, CAUE 77, Val'Hor et Sequoia) a permis de construire un site internet permettant d'évaluer de la manière la plus rationnelle possible la valeur des arbres que nous rencontrons. Cette valeur se base sur les agréments et les désagréments qu'apportent les arbres, selon des critères scientifiques établis. Cette évaluation vise à devenir une référence reconnue et utilisable aussi bien par les assureurs, les services publics ou la justice.

Cet outil vise à sensibiliser les acteurs publics et la population lors de projets pouvant menacer la pérennité de certaines plantations. Il pourrait servir aussi de référentiel en cas de dégâts.

Les calculs intègrent le prix de l'arbre en pépinière, les bienfaits apportés, les problèmes liés aux allergies (pollens), la valeur patrimoniale ou pas de l'arbre. Dans le calcul, les dimensions de l'arbre sont intégrées, ainsi que ses qualités esthétiques et le bénéfice d'une protection (au titre de l'urbanisme ou du paysage). La situation rentre en ligne de compte ainsi que les coûts d'entretien et la qualité écologique de l'arbre, ses effets d'agrément ou de désagrément. Cette évaluation n'ignore pas

non plus les risques que peut générer un arbre sur la sécurité publique ni les aspects sanitaires. La reconnaissance en tant qu'arbre remarquable constitue par ailleurs un facteur favorable.

L'outil est destiné en priorité aux propriétaires publics et privés, aux gestionnaires, aux experts, aux maîtres d'œuvres mais aussi aux assureurs et instances juridiques.

Cet outil gratuit est ouvert soit de manière anonyme, soit en créant un compte. Espérons qu'il contribue à une évaluation véritable des apports de l'arbre en ville et à la campagne.

À retrouver ici :

<https://www.baremedelarbre.fr/>

## Les haies champêtres pour favoriser la biodiversité

L'arbre de pays et la haie champêtre sont multifonctionnels ! Face aux changements climatiques et à la perte de biodiversité, ils sont la réponse à de nombreux enjeux écologiques. En faisant le choix de planter des arbres et arbustes locaux dans des endroits judicieux, citoyens, collectivités, associations, entreprises, agriculteurs... chacun peut agir pour préserver la qualité de l'environnement.

### Planter local pour améliorer la Trame Verte et Bleue

Forêts, bosquets, haies, alignements... constituent la Trame verte dans nos communes ; les cours d'eau et ruisseaux forment quant à eux la Trame bleue. Depuis le Grenelle de l'Environnement et l'adoption du SRCE Midi-Pyrénées (Schéma Régional de Cohérence Écologique), les communes doivent restaurer ou préserver la Trame verte et bleue à l'échelle communale. Nous avons donc tous un rôle important à jouer !

Dans votre jardin, au potager, près du verger ou dans les espaces verts communaux, il est intéressant d'utiliser des arbres et des arbustes de pays. La haie champêtre est un milieu riche à forte valeur écologique. Elle joue un rôle important dans le maintien de la biodiversité. Connaissez-vous le cornouiller sanguin, la viorne lantane, le troène des bois, l'érable champêtre ou l'alisier torminal... autant d'essences de pays parfaitement adaptées à nos terrains. Rustiques, adaptées au sol et au climat, peu gourmandes en eau, elles demandent peu d'entretien. Elles offrent une source de pollens, de nectars aux abeilles et papillons, de petits fruits variés aux oiseaux tout au long des saisons, abritent des hérissons... De plus, les arbres

et arbustes de pays aménagent l'espace tout en préservant l'identité du paysage local.

### Le programme de plantation : Plant'arbre

Depuis 25 ans, l'association Arbres et Paysages d'Autan mène des actions en faveur des plantations de haies champêtres sur le territoire de Haute-Garonne. Avec son programme de plantation, elle accompagne les particuliers et les communes du département dans leur projet de plantation et d'aménagement. Grâce au soutien du Conseil Régional Occitanie, nous vous proposons une aide technique et financière pour la plantation de haies champêtres, de bosquets et d'arbres de pays. Nous vous aidons à choisir les arbres et arbustes champêtres adaptés à vos besoins et à votre terrain. Nous réalisons ensuite une commande des végétaux et nous organisons la mise à disposition de paillage issu de déchets verts broyés. Un suivi des plantations est ensuite réalisé pendant 2 ans.

### Des réunions d'information « Réussir son projet de plantation »

Pour connaître en détails les conditions du programme de plantation, nous vous invitons aux prochaines réunions d'information, gratuites et ouvertes à tous. N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire.

*William Farago*

Pour en savoir plus :

Arbres et Paysages d'Autan  
05 34 66 42 13 — [apa31@free.fr](mailto:apa31@free.fr)  
[www.arbresetpaysagesdautan.fr](http://www.arbresetpaysagesdautan.fr)

## OFF du DD 2021 : Candidatez pour valoriser vos projets de réalisations !

Créé en 2012, le OFF du DD est porté par plusieurs associations dont Envirobat Occitanie, qui sont engagées sur le terrain pour porter et accompagner des démarches durables et ancrées. Elles défendent la nécessité d'actions concrètes, massives, novatrices et non-conventionnelles qui contribuent à faire avancer les pratiques vers de nouveaux modes de faire. Le OFF du DD est lui-même organisé dans un esprit d'économie de moyens.

Le OFF du DD, c'est donc :

- Un appel à candidature permettant d'identifier des projets et des dynamiques témoignant des réalisations pionnières,
- Des événements concentrés sur une période donnée qui vise à l'échange, la rencontre, la



stimulation des esprits.

- Des ressources: cahiers du OFF du DD, films, exposition et base de données d'opérations

### L'appel à réalisations de projets et démarches de territoires, de paysages, ou de bâtiments

Le OFF du DD 2021 sera l'occasion de regarder des projets qui apportent des réponses fortes et engagées, qui montrent qu'il est possible dès aujourd'hui de faire autrement, d'aller plus loin et à plus grande échelle.

Les propositions attendues exprimeront des démarches et savoir-faire innovants, originaux, prospectifs ainsi qu'une qualité paysagère, urbaine et architecturale.

<https://dreal.occitanie.zaziloo.fr/yourls/rhllr>



## À lire, à voir, à découvrir

### Trois nouvelles publications du collectif Paysage de l'Après-Pétrole

**LE PAYSAGE COMME OUTIL DE GOUVERNEMENT**  
**FAUSSES OPPOSITIONS ET VRAIES SYNERGIES**

septembre 2020 Jean-Pierre Thibault



**Signé PAP, n°42**

Soutiens d'assure la transition énergétique et plus généralement la transition de nos sociétés vers le développement durable. 30 professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir les centres que les démarches de paysage peuvent pour dans les politiques d'aménagement du territoire.

Révisant des expériences, analysant des processus, identifiant des méthodes, notre plateforme éditoriale diffuse périodiquement des notes et des cahiers pour approfondir le débat et faciliter la diffusion des initiatives consultées par les lecteurs.

Merci de la diffusion que vous pourrez donner à cet article !

Contribuant à notre bien-être et assurant la durabilité de nos systèmes socio-économiques, le paysage de l'après-pétrole aura à mettre en place la transition énergétique sans laquelle ne pourra survivre, sur notre planète, une civilisation humaine digne de ce nom. Il saura disposer et prévoir les activités agricoles et forestières de nos campagnes pour approvisionner les hommes et entretenir la nature. Il améliorera les espaces de nos villes et de leurs périphéries, là ou vit, dans des conditions inégalement confortables, l'essentiel de l'humanité.

Chaque de illustrations, Benoit de la Courbe à gauche © AUP Paysages, Philippe Delo

**Paysages de l'après-pétrole Collectif**

Dans son article 42 du mois de septembre, Jean-

Pierre Thibault, membre du collectif PAP et du CGEDD du Ministère de la Transition écologique revient sur les stratégies à mettre en place afin de faire enfin du paysage un outil central de gouvernement, dans le cadre d'une véritable politique de développement durable. Deux niveaux de gouvernance complémentaires peuvent s'organiser en France en associant l'État « central » et les régions, au bénéfice des territoires. Les expériences identifiées dans d'autres pays d'Europe confirme cette possibilité.

À télécharger ici :

<https://dreal.occitanie.zaziloo.fr/yourls/zpww4>

Dans l'article 43 du mois d'octobre, c'est Régis Ambroise, l'un des fondateurs du collectif, qui, à propos des paysages de terrasses, pose la question de la contribution de ce patrimoine et des paysages culturels à la limitation des effets du changement climatique. Où comment des pratiques du passé peuvent-elles se trouver à l'origine d'initiatives novatrices dans nos enjeux majeurs? Des exemples français et étrangers fondent l'argumentaire développé.

**PAYSAGES DE TERRASSES**  
**PATRIMOINE CULTUREL, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE**

octobre 2020 Régis Ambroise



Serg A3, compositeur en Ambroise Régis dans le Doubs et Chère, photo Regis Ambroise

**Signé PAP, n°43**

Soutiens d'assurer la transition énergétique et, plus généralement la transition de nos sociétés vers le développement durable. 30 professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir les centres que les démarches de paysage peuvent pour dans les politiques d'aménagement du territoire.

En novembre 2010, COMACT International a initié le Collectif PAP à faire un impact sur le thème "Ruler sans suer et lutter contre le réchauffement climatique" lors de son assemblée générale à Muret. Cet article diffuse les préconisations élaborées à cette occasion.

Merci de la diffusion que vous pourrez lui donner !

Le réchauffement climatique est dû pour l'essentiel aux émissions de CO2 provoquées par l'usage des matières fossiles telles que le pétrole et le gaz. Ces matières sont par ailleurs responsables de la pollution des sols, de l'eau, de l'air comme de la perte de biodiversité.

La mise en oeuvre de cette entreprise repose sur les citoyens, les décideurs et les spécialistes de l'aménagement par le paysage.

• Limiter le changement climatique et s'adapter aux effets qu'il engendra.

**Paysages de l'après-pétrole Collectif**

À télécharger ici :

<https://dreal.occitanie.zaziloo.fr/yourls/mwbeb>

L'article n° 44 du mois de novembre, rédigé par Laura Nowak et Marc Benoit évoque le pastora-



lisme qui est un mode d'élevage extensif dans lequel des troupeaux de bovins ou d'ovins, de caprins, plus rarement d'équins, et souvent une combinaison de ces animaux, valorisent les couverts végétaux naturels souvent difficilement exploitables en pâture ces ressources herbagères à moindre coût.



À télécharger ici :

<https://dreal.occitanie.zaziloo.fr/yourls/280go>

## Carnets du paysage n° 37 - Paysage de la santé, santé du paysage

Editions Actes Sud  
Auteurs collectifs  
Parution : septembre 2020

Alors qu'il s'agit désormais de s'interroger sur les conditions concrètes et matérielles de la réalisation d'un monde vraiment habitable, la dimension sanitaire de l'environnement ne doit pas être placée au second plan, loin derrière les données économiques et sociales. Car la santé participe pleinement de la réalisation de soi et de la liberté.



## Plantons en France : bilan de la saison 2019-2020



En 2019-2020, les opérateurs du programme Plantons en France ont mobilisé plus de 2000 planteurs pour planter plus de 700 000 arbres à travers





tout le territoire national, et en faisant progresser encore la part de plants Végétal local parmi ces plantations. L'Afac-Agroforesteries présente le rapport annuel du programme.

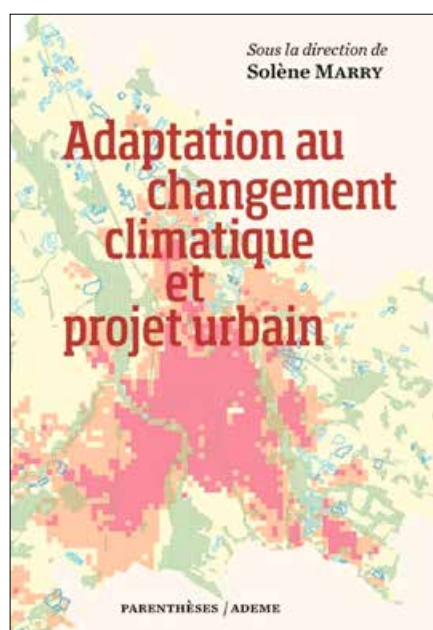
Vous pouvez le télécharger ici :

<https://dreal.occitanie.zaziloo.fr/yourls/jnu2->

## Adaptation au changement climatique et projet urbain

Editions Parenthèses  
Collection Architectures  
Auteur : Solène MARRY  
Parution : juin 2020

L'accord international sur le climat pris lors de la COP21 en 2015 fixe comme objectif une limitation du réchauffement mondial entre 1,5°C et 2°C d'ici 2100. L'articulation et la mise en œuvre effective, à toutes les échelles, des politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique sont nécessaires pour tenir cet objectif. L'Ademe — Agence de la transition écologique —, résolument engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique, met son expertise au service des politiques publiques et porte une stratégie d'adaptation au changement climatique. Elle intègre notamment de nombreux éléments de connaissance, de préservation et d'acclimatation des écosystèmes, ainsi que des approches écosystémiques, approches dites « vertes ». Des solutions basées sur la nature existent et restent à développer et surtout à généraliser.



Les projets présentés dans cet ouvrage regroupent et synthétisent les apports capitalisés ces dernières années sur le sujet. L'atténuation du réchauffement climatique et l'adaptation à ces évolutions

sont deux critères à intégrer aux conceptions urbaines, aussi bien à l'échelle territoriale via notamment les documents de planification, que dans les projets urbains et les opérations d'aménagement. Ce recueil de recherches et de propositions a vocation à soumettre aux décideurs, praticiens et futurs praticiens, des pistes d'action, et à leur présenter de possibles façons d'agir pour rendre plus adaptatifs et résilients les projets urbains d'aujourd'hui et de demain.

## Sobriété foncière et qualité du cadre de vie

Le département de la Haute-Garonne est porté par la dynamique d'une croissance démographique record. L'extension de nos villes et villages réalisée de manière rapide et parfois mal maîtrisée a contribué à la dégradation des espaces naturels et agricoles et à l'appauvrissement du cadre de vie des habitants. Les questions environnementales sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des citoyens, des collectivités et de l'État, et guident désormais l'aménagement durable des villes et des territoires.

Alors, comment accueillir ces nouveaux habitants tout en leur offrant un cadre de vie de qualité, en économisant le foncier et en respectant les enjeux environnementaux ?



Réservoirs de foncier urbanisable, les territoires périurbains possèdent un fort potentiel d'évolution et de recomposition pour répondre à ces enjeux.

Par ce guide de références, premier d'une série de publications destinées aux élus et techniciens qui œuvrent à la fabrique d'un urbanisme durable sur leur territoire, le CAUE illustre au travers d'opérations d'aménagement en Midi toulousain des prin-

cipes d'une conception urbaine conjuguant sobriété foncière et qualité du cadre de vie.

À lire ou télécharger ici :

<https://dreal.occitanie.zaziloo.fr/yourls/kedos>

## Le Sentier du Grand Paris - Un guide de randonnée à travers la plus grande métropole d'Europe

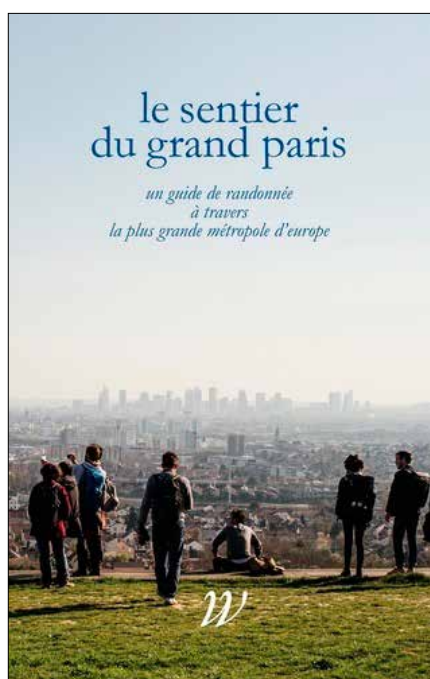
Editions Wildproject

Auteurs : Paul-Hervé Lavessière, Jens Denissen, Denis Moreau, Noémie Galvez

Parution : octobre 2020

Le sentier métropolitain du Grand Paris est un itinéraire de randonnée pédestre de 615 km qui articule la petite couronne des faubourgs historiques à la grande couronne des villes nouvelles. Bassins versants et histoires d'eaux, ports et industrie, rail et route, urbanisme et agriculture, hip hop et chasses royales, cinéma et histoire populaire... Issu de 3 ans de repérages publics, ce guide se propose de raconter le Grand Paris en 153 histoires localisées.

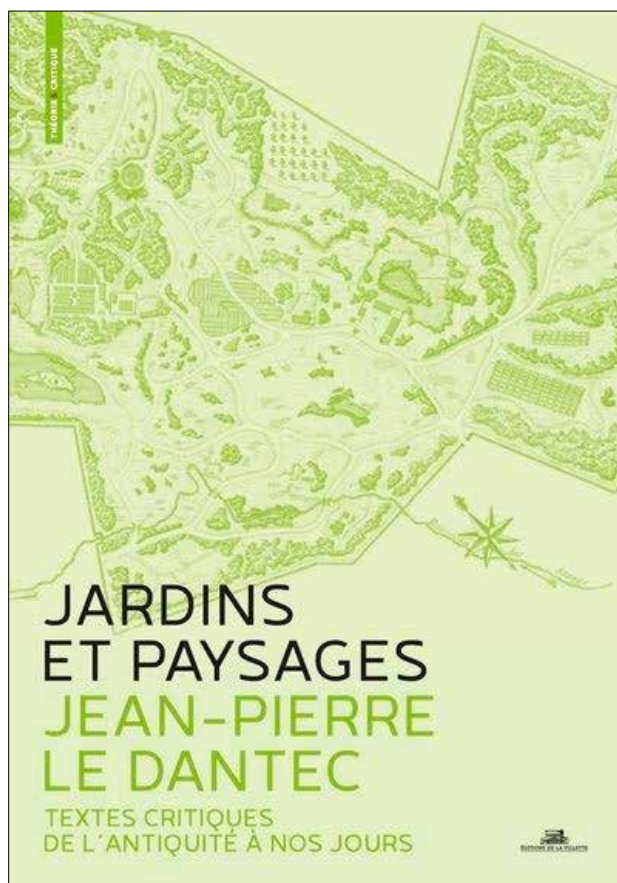
Bien au-delà des « bonnes adresses de la banlieue », ce guide invite à découvrir en profondeur, dans toutes ses dimensions, la plus grande mégapole d'Europe. Cet ouvrage se destine à la fois aux randonneurs qui veulent parcourir le sentier en 39 jours de marche ; aux étudiants et aux urbanistes en quête d'une grande dégustation métropolitaine ; à tous les Parisiens curieux de mieux connaître la gigaville qu'elles.ils habitent sans le savoir — et de prendre part aux débats sur son avenir.



Cet ouvrage est complété par un site internet sur lequel on retrouve des informations sur le projet ainsi que certaines sections du sentier, téléchargeables en format carte A3 ou en format GPS.

<https://lesentierdugrandparis.com/>

## Jardins et paysages Une anthologie — Textes critiques de l'antiquité à nos jours



Editions de la Vilette

Auteurs : Jean-Pierre Le Dantec

Parution : septembre 2020

Alors que la demande de nature dans un monde de plus en plus urbanisé se double d'une prise de conscience des menaces qui pèsent aujourd'hui sur les écosystèmes, l'auteur réunit ici une centaine de textes permettant de porter un regard renouvelé sur l'art des jardins et le paysage. Une telle anthologie interroge un art qui s'estime le plus universel. De l'idée de paradis aux théories modernes du paysage, nombreux sont ceux qui ont tenté de décrire ou de définir tant la nature que le jardin idéal en soulevant autant de questions essentielles : celle de la nature primitive ou artificielle, de son rapport à la culture et au politique, de la création du Beau et du statut qui lui est accordé.

Convoquant Virgile, Boccace, De Serres, La Quintinie, Temple, Rousseau, Girardin, Olmsted, An-

dré, Jekyll, Burle-Marx, Page, Mumford, McHarg, Debord, Finlay, Lassus, Tschumi, Clément, Courajoud, Latz, Berque et nombre d'autres penseurs, l'ouvrage offre une anthologie riche et savante de l'Antiquité à nos jours.

## Surnaturelles, les merveilles de notre planète

Editions Larousse

Auteurs : Yann Chavance et Hughes Piolet

Parution : octobre 2020



Ce beau livre largement illustré nous invite pour un voyage fabuleux à la découverte des merveilles naturelles qui constituent des paysages d'exception, permanents ou fugaces.

La nature a des pouvoirs et, à elle seule, elle fait des merveilles ! Aurores boréales, tunnels de glace, dunes géantes, geysers, monstres de glace, lac de lave, cheminées de fée, trous bleus, stromatolithes, canyons, glaces en crêpes... Ses trésors sont infinis, ses sources d'émerveillement inépuisables.

## Scénographie des plaisirs urbains

Editions Parenthèses

Collection Grand prix de l'urbanisme

Auteurs : Ariella Masboungi et Antoine Petitjean

Parution : janvier 2021

À l'occasion du grand prix de l'urbanisme 2020 décerné à Jacqueline Osty, cet ouvrage présente l'œuvre de la lauréate, qui pratique un art urbain, met en scène le spectacle des saisons sur des espaces publics revisités. Son approche territoriale et urbanistique sensible à Nantes et à Rouen, sur des bases précises et poétiques sont remarquables.

### Scénographie des plaisirs urbains

Jacqueline Osty

Grand Prix de l'urbanisme 2020

Les nominés : AUC, Laurent Davezies, Jean-Marc Offner

Ariella Masboungi et Antoine Petitjean



On découvre aussi les travaux menés par les autres candidats de cette année, à savoir :

- L'AUC (Djamel Klouche, Caroline Poulin, François Decoster) qui œuvre à la régénération des grands ensembles et à la reconversion des friches
- Laurent Davezies, économiste et enseignant qui travaille sur le développement régional et urbain.
- Jean-Marc Offner, directeur de l'agence d'urbanisme Bordeaux-Aquitaine et chercheur en matière de mobilité, d'action publique locale. Journées des paysages des 26 et 27 novembre 2019 : Paysages d'ici et d'ailleurs.



### Directeur de publication

Patrick BERG

directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

### Comité de rédaction

Philippe LABAUME

Alain GUGLIEMMETTI

et le comité d'animation du Réseau Paysage Occitanie

### Contact :

Réseau Paysage Occitanie

[reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr)



Le Réseau Régional est co-piloté par la DREAL et l'Union Régionale des CAUE Occitanie.